

8.6 - FORMATION DES ÉQUIPES

Lorsque plus d'une équipe doit être formée dans une division et classe donnée au sein d'une même association ou d'une organisation AA, lesdites équipes doivent obligatoirement être équilibrées afin de favoriser une compétition équitable entre lesdites équipes et de respecter le barème provincial de formation d'équipes.

Aux classes AA et A, on permet un écart maximum de 3 joueurs de dernière année d'âge entre les équipes d'une même division/classe au sein d'une même association ou organisation AA.

Note : Aux fins de calcul pour l'écart maximum, les joueurs sousclassés sont considérés comme des joueurs de dernières années d'âge. Les joueuses de 16 ans et 21 ans sont considérées comme des joueuses de dernière année d'âge pour les divisions 15U/16UF et 18U/21UF.

Révision #1

Créé 3 mars 2023 17:25:20 par Baseball Québec

Mis à jour 3 mars 2023 17:25:27 par Baseball Québec